

Thème ENFANCE FAMILLE Axe 2 : Encourager et développer des actions de prévention dans le cadre du soutien à la parentalité		Fiche n°2
Nom Projet	Pilote	
Maintenir et développer les actions autour du soutien à la parentalité	Appel à candidatures	
Constats		
<ul style="list-style-type: none"> ☞ Des actions autour du soutien à la parentalité existent sur le Nord Aveyron, mais sont peu connues, peu promues et peu fréquentées. ☞ La couverture territoriale est partielle. ☞ Des actions portées par des partenaires isolés, pour un public cible connu de plusieurs partenaires. ☞ Les résultats du recensement Axe 1 Fiche n°1 alimenteront les constats. 		
Objectifs		
<ul style="list-style-type: none"> • Conforter les initiatives existantes et les optimiser avec l'apport de compétences complémentaires • Accompagner les initiatives nouvelles • Mieux relayer l'information vers les publics cibles • Initier des actions nouvelles sur les cantons non couverts, dont notamment Laguiole, Mur-de-Barrez, Saint-Amans-des-Côtes 		
Services ou directions du Conseil général / partenaires extérieurs à associer		
Direction enfance famille, le territoire d'action sociale, la Caisse d'Allocations Familiales et les partenaires de la prévention dans le cadre du réseau territorial.		
Moyens à mettre en œuvre		
Les actions seront à recenser via la « fiche structure » transmise à chacun des acteurs –cf fiche n° 1- Les modalités de diffusion des actions menées seront à envisager : envoi mails, partage lors de la rencontre annuelle- cf Fiche n°2-		
Résultats attendus avec indicateurs		
Des actions existantes valorisées (édition d'un calendrier par exemple)		
Des initiatives nouvelles sur les cantons non couverts à ce jour	Une fréquentation du public en hausse	
Calendrier de mise en œuvre		
Date : 2015-2017 (*)		
Difficultés et points de vigilance		
<p>Coordonner cette initiative avec les actions de recensement éventuellement en cours : une articulation de ce travail avec celui du comité départemental de soutien à la parentalité sera nécessaire.</p> <p>Se rapprocher du collectif des centres sociaux associatifs pour coordonner cette action avec leurs activités.</p> <p>Evaluer pour ajuster si nécessaires le type d'actions développées en mutualisant les initiatives.</p>		

(*) Le calendrier définitif sera précisé ultérieurement, en lien avec les partenaires.